

**Mairie de LA CHAISE-DIEU  
Arrondissement de Brioude  
Département de Haute-Loire**

**ARRETE MUNICIPAL N°25-2026**

Objet : Stationnement réservé

Le Maire de la commune de La Chaise-Dieu,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la demande d'autorisation de stationnement de Monsieur LAHAILLE  
Jean domicilié 1, rue Marchédial pour des travaux au 8, rue St Martin,  
Considérant qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité  
et la commodité de la circulation à l'intérieur de l'agglomération et plus  
particulièrement pour faciliter le bon déroulement de ces travaux.

**ARRETE**

**Article 1** : La Mairie de LA CHAISE DIEU autorise le stationnement d'un camion  
toupie pour **les travaux prévus 8, rue Saint Martin le mardi 31 mars  
2026 de 8 heures à 18 heures.**

**Article 2** : Des panneaux de signalisation seront mis en place par l'administration  
communale.

**Article 3**: La gendarmerie de La Chaise-Dieu est chargée de l'exécution du présent  
arrêté.

Fait à LA CHAISE-DIEU,  
Le 27 mars 2026  
Le Maire,  
Armelle SAVINEL

